



**Liste des emplacements réservés**

n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Installation d'un transformateur électrique	20 m <sup>2</sup>	Commune
2.	Création de logements locatifs de type T1, T2 ou T3 et d'un local communal	380 m <sup>2</sup>	Commune

**LÉGENDE DU ZONAGE**

	Limite de zone
	Zone de bourg ancien
	Secteur inondable
	Zone de bâti récent
	Zone de bâti ancien et récent, peu dense
	Zone à dominante d'équipements collectifs
	Zone d'activités économiques
	Secteur réservé aux extensions des activités existantes
	Zone d'activités agricoles
	Zone naturelle
	Secteurs de taille et de capacité d'accueil limités : équipements collectifs
	Secteur de jardins
	Secteur inondable
	Espace boisé classé (art L. 113-1 et suivants)
	Emplacement réservé (art L. 151-41)
	Secteur soumis à orientation d'aménagement
	bâti pouvant changer de destination (art L. 151-11)

**Éléments repris au titre de l'article L. 151-19 :**

	Bâti et mur
	Élément ponctuel remarquable
	Secteur de point de vue

**Éléments repris au titre de l'article L. 151-23 :**

	Ensemble paysager
	Arbre
	Mare

**Informations :**

	Exploitation agricole
--	-----------------------

**PLU**

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR, COMMUNE DE

# Boutigny-Prouais

Plan local d'urbanisme

**RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE**  
Plan de zonage de la partie sud de la commune

PLU initial approuvé le 22 octobre 1982  
1ère modification approuvée le 21 mai 1992, 2e modification approuvée le 2 mars 2003, 3e modification approuvée le 15 juillet 2004, 4e modification approuvée le 11 novembre 2005

PLU approuvé le 10 juillet 2015, annulé le 15 janvier 2019  
PLU prescrit le 15 mars 2019  
Projet de PLU arrêté pour la 1ère fois le 30 mai 2022  
Projet de PLU arrêté pour la 2nde fois le 24 mai 2024  
**PLU approuvé le 28 avril 2025**

Vu pour être arrêté à la délibération du conseil municipal du 28 avril 2025 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Boutigny-Prouais

Le maire,  
Corinne LE ROUX

Date : 29 janvier 2025  
Phase : APPROBATION

N° de pièce : **4.3**

Échelle : 1 / 5 000

Création & association des urbanistes et paysagistes  
401, rue Saint-Barnabé, 28000 Chartres  
02 37 81 00 00  
www.urbanistesetpaysagistes.com

